

Des chèvres attaquées par des chiens en divagation à Lepuix

En trois semaines, l'élevage de chèvres d'un habitant de Lepuix a été attaqué deux fois par deux chiens. La première fois, le 17 novembre, un arrangement a été trouvé avec leur propriétaire. La deuxième fois, le 7 décembre, l'éleveur a déposé plainte. Les premiers éléments montrent que les huskies sont souvent en divagation.

« Chaque fois que je sors, je regarde si je ne les vois pas », avoue Christophe Haller. Sans sombrer dans la psychose, l'éleveur de Lepuix est inquiet après les attaques qu'ont subies trois de ses dix chèvres par des chiens en divagation.

Les premiers faits remontent au 17 novembre, en matinée. Ce jour-là, son troupeau – qu'il espère léguer à son fils pour relancer l'exploitation agricole familiale qui a été stoppée par ses grands-parents en 1990 – se trouvait sur un terrain du prieuré Saint-Benoît, à Chauveroché.

Palissade d'un mètre de haut franchie

« Deux gros chiens, ressemblant à des huskies, se sont jetés sur mes bêtes, raconte-t-il. L'un des boucs a eu l'épaule et la moitié du thorax déchiquetées, tandis que les chiens l'ont traîné



Christophe Haller a renforcé l'enclos de la chèvrerie pour protéger ses bêtes.

Photo Michaël Desprez

sur une trentaine de mètres jusqu'à un bois. Une chevrette et deux canards n'ont pas survécu à l'attaque. »

Alerté par des amis du prieuré, Christophe Haller, 48 ans, a confronté le propriétaire des chiens et lui a montré des photos du carnage. « Il m'avait promis que cela ne se reproduirait plus, se souvient-il. Nous étions parvenus à un arrangement à l'amiable. »

Trois semaines plus tard, le 7 décembre en fin d'après-midi, M. Haller a reçu un appel de ses parents : les chiens ont pénétré dans la chèvrerie. « Ils ont franchi la palissade d'un mètre de haut, malgré les renforts que j'avais installés », explique-t-il.

Cette fois, trois des neuf chèvres restantes ont été prises pour cible. « C'était une scène violente, sanglante, les chiens bondissaient partout comme

des fauves », décrit l'éleveur. Deux chèvres gestantes, mordues à la gorge, ont dû être euthanasiées par un vétérinaire le dimanche suivant. « Leurs blessures étaient trop graves pour espérer les sauver », déplore-t-il.

Le goût du sang

Une troisième chèvre a survécu, mais elle peine à marcher et est actuellement sous antibioti-

« C'était une scène violente, sanglante, les chiens bondissaient partout comme des fauves »

Christophe Haller

ques. « C'est la fois de trop », déclare M. Haller. Il a déposé plainte à la gendarmerie et signalé les faits à la mairie, déterminé à ce que ces attaques cessent définitivement. Selon lui, ces chiens, une fois qu'ils ont goûté au sang, passent à l'attaque environ tous les quinze jours. « J'ai même appris qu'ils auraient attaqué un poulailler le 7 décembre », ajoute-t-il.

Pour protéger son troupeau, il a encore renforcé ses clôtures et multiplié les obstacles autour des accès à sa chèvrerie. « Mais il faut que ces chiens soient attaqués », martèle l'éleveur.

Dans le village comme à la mairie, nombreux sont ceux qui dénoncent le problème des animaux en divagation. Pour Christophe Haller, il est urgent d'agir avant qu'un nouveau drame ne se produise.

● Pascal Chevillot